



# GUIDE TECHNIQUE ET GUIDE D'ENTRETIEN

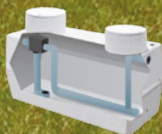
## EUROFOS

Fosses septiques béton



## RÉCUP'O

Cuve de stockage d'eau de pluie



- 1 RECOMMANDATIONS COMMUNES DE POSE
- 2 RECOMMANDATIONS SPÉCIFIQUES EUROFOS (NF DTU 64.1)
- 3 RECOMMANDATIONS SPÉCIFIQUES RÉCUP'O
- 4 GUIDE D'ENTRETIEN

# GAMME URVOY

- **Qualité de finition** - Béton lisse
- **Largeur 1,25 m\*** - Transports plus rationnels
- **Faible hauteur** - Simplicité d'installation
- **Légèreté** - Facilité de manutention
- **Capacité** - Jusqu'à 7000 litres

7000 l: 4 inserts de levage 5 t



De 300 à 7000 l

**LE FIL D'EAU  
VARIE DE  
+ OU - 5 cm,  
À VÉRIFIER  
À RÉCEPTION<sup>1</sup>**

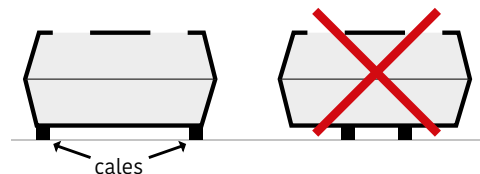
Cuves et fosses diverses					entrée (m) h: fil d'eau	sortie (m) h: fil d'eau
volume (l)	longueur (mm)	largeur (mm)	hauteur (mm)	poids (kg)		
300	800	1250	745	440	0,60	0,56
500	800	1250	985	480	0,84	0,81
1000	1000	1250	1250	680	1,06	1,03
1500	1400	1250	1250	830	1,05	1,03
2000	1800	1250	1250	1040	1,05	1,03
Cuves et fosses diverses						
3000	2800	1250	1250	1839	1,09	1,06
4000	3000	1250	1550	2140	1,43	1,40
5000	3100	1250	1930	2587	1,68	1,66
7000	3160	2360	1600	5010	1,30	1,27

<sup>1</sup>: voir page 4 des Recommandations de pose

\* : sauf fosse 7000 l. La société Urvoy se réserve le droit de modifier les caractéristiques techniques mentionnées.  
Documentation non contractuelle - Création agence Be New - 02 96 44 45 22 - 07/2017

## 1 RECOMMANDATIONS COMMUNES - FOSSES TOUTES EAUX / CUVES

### A STOCKAGE ET DÉCHARGEMENT



**Déchargement sur chantier :**  
calage impératif. Éviter les points durs.

Placer impérativement les cales de stockage aux extrémités de la fosse.

### B PRÉCONISATIONS DE MANUTENTION

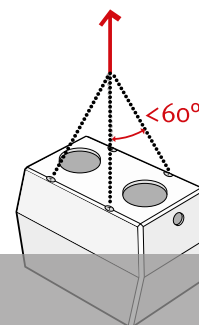
Toutes nos fosses et cuves sont équipées de 4 anses ou inserts de levage

- Manutention simple
- Mise en œuvre rapide
- Équilibre assuré

Manutention verticale par les 4 anses ou inserts de levage.

■ Les fosses de 3000 l, 4000 l et 5000 l sont équipées de 4 anses en acier.

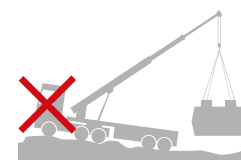
■ La fosse de 7000 l est équipée de 4 inserts de manutention de 5 t.



**! ATTENTION**

Il est indispensable de respecter les règles de manutention: avoir une longueur suffisante d'élingues de façon à respecter un angle maximum de 60°.

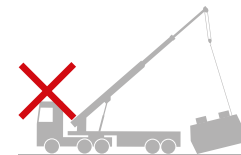
### ⊗ Il est interdit:



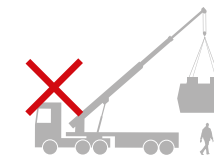
■ de rouler sur un terrain accidenté avec un élément préfabriqué suspendu à un engin. Les entreprises de pose doivent manutentionner ces pièces avec précaution,



■ d'utiliser le système de levage dans un autre but que celui pour lequel il a été créé,



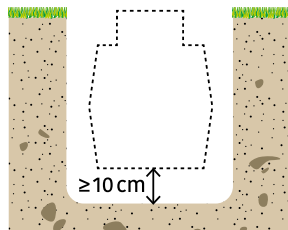
■ de lever l'élément sans utiliser les 4 points de levage,



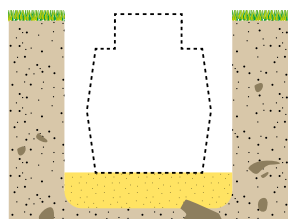
■ de passer sous la charge.

## C POSE

### Exécution des fouilles

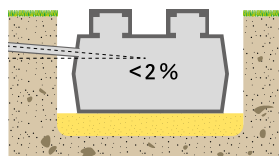


■ Les travaux de terrassement sont conformes aux prescriptions des normes NF P 98-331 et NF P 98-332.



■ Les dimensions de la fouille doivent permettre la mise en place de la fosse septique ou de la cuve sans permettre le contact avec les parois de la fouille avant le remblaiement.

Le fond de fouille est arasé à au moins **10 cm** au-dessous de la cote prévue pour la génératrice inférieure extérieure de l'équipement, afin de permettre l'installation d'un lit de pose de sable.



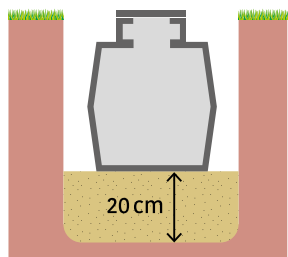
■ La profondeur du fond de fouille, y compris l'assise de la fosse septique, doit permettre de respecter sur la canalisation d'entrée une pente de **2 %** minimum. Le fil d'eau peut varier de + ou moins 5 cm, il est impératif de le mesurer en entrée et en sortie pour définir la profondeur du terrassement.



**ATTENTION**



LE FIL D'EAU PEUT VARIER DE + OU - 5 CM



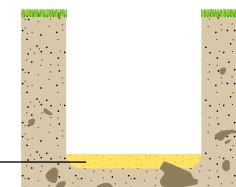
■ Dans le cas de sols difficiles (imperméables, argileux...), le lit de pose doit être réalisé avec du sable stabilisé sur une épaisseur de **20 cm** (sable mélangé avec du ciment, **200 kg** pour **1 m<sup>3</sup>** de sable).

■ L'exécution des travaux ne doit pas entraîner le compactage des terrains situés dans les zones d'épandages souterrains du sol naturel.

## D MISE EN PLACE

1 ■ Dresser et **compact**er un lit de sable de 10 cm dans le fond de l'excavation.

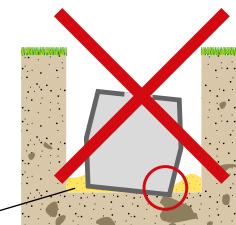
*sable compacté (10 cm)*



■ Éviter tout point dur. Garantir l'homogénéité de la surface d'appui.

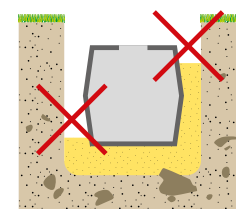
■ La fosse septique ou la cuve est positionnée de façon horizontale sur le lit de pose. Poser la fosse septique de niveau et s'assurer que le niveau d'entrée est supérieur à celui de la sortie au fur et à mesure du remblayage.

*sable non compacté*

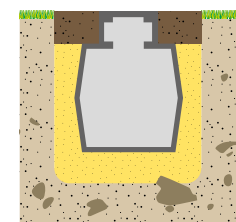


2 ■ Remblayer autour avec du sable ou matériau sableux, tasser par arrosage. Remplir d'eau pour l'équilibrage. Il est nécessaire de procéder au remplissage de la fosse septique ou cuve afin d'équilibrer les pressions dès le début du remblayage.

■ Le remblayage latéral de la fosse septique ou cuve enterrée est effectué symétriquement, en couches successives, avec du sable.



■ Le remblayage final de la fosse ou cuve est réalisé après le raccordement des canalisations et la mise en place des rehausses. Le remblai est réalisé à l'aide de terre végétale débarrassée de tous les éléments caillouteux ou pointus.



3 Ne pas oublier de remonter le trou d'homme au niveau du sol à l'aide de rehausses appropriées (rehausse hauteur 15 cm, tampon hauteur 5 cm).



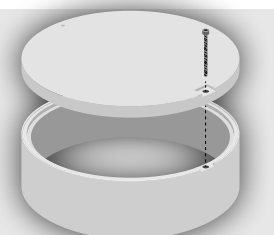
**ATTENTION**

Le recouvrement maximum de la fosse est de **0,5 m**.

### TAMPON SÉCURISÉ (ø60/h15 cm)

Couvercle verrouillable mécaniquement et qui ne peut être retiré qu'à l'aide d'un outil.

Ce dispositif empêche les accès non autorisés et évite tout risque de noyade, conformément à la norme NF P16-005.

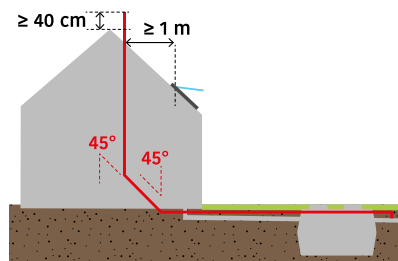


A TRAITEMENT PRIMAIRE

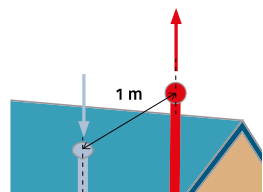
Ventilation

Intégrer un système de ventilation (DN 100 mm / à 0,40 m au-dessus du faîtage et à au moins 1 m de tout ouvrant ou toute autre ventilation).

(voir page 6 du document commercial)

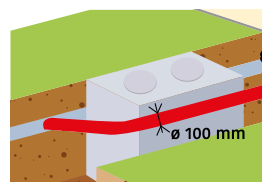


Conception de la ventilation de la fosse septique



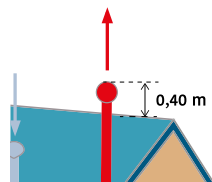
Le système de traitement primaire génère des gaz qui doivent être évacués par une ventilation efficace.

■ Les fosses doivent être pourvues d'une ventilation efficace constituée d'une entrée d'air et d'une sortie indépendantes, située au-dessus des locaux et d'un diamètre d'au minimum 100 mm. L'entrée et la sortie sont distantes d'au moins 1 m.

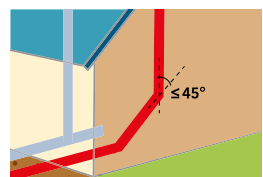


■ Les gaz de fermentation sont rejetés par l'intermédiaire d'une conduite raccordée impérativement au-dessus du fil d'eau, en partie aval du prétraitement.

L'entrée d'air est assurée par la canalisation de chute des eaux usées prolongée en ventilation primaire dans son diamètre, 100 mm mini jusqu'à l'air libre et au-dessus des locaux habités.



■ Les gaz de fermentation doivent être évacués par un système de ventilation statique ou éolien situé au minimum à 40 cm au-dessus du faîtage et au moins 1 m de tout ouvrant ou toute autre ventilation. Les extracteurs statiques sont conformes à l'annexe D du DTU 64.1. Les extracteurs éoliens doivent présenter la même efficacité.



■ Le tracé de la canalisation d'extraction doit être le plus rectiligne possible, sans contre-pente, et de préférence en utilisant des coudes inférieurs ou égaux à 45°.

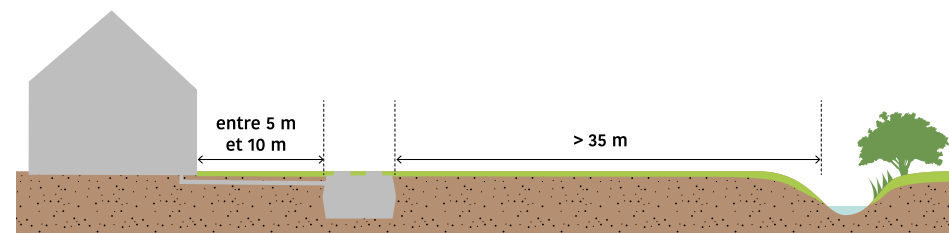
On doit veiller, autant que faire se peut, à ce que l'entrée et la sortie d'air ne soient pas en proximité immédiate. L'extracteur ne doit pas être à proximité d'une VMC.

B TRAITEMENT SECONDAIRE

Règles communes de mise en place (NF DTU 64.1)

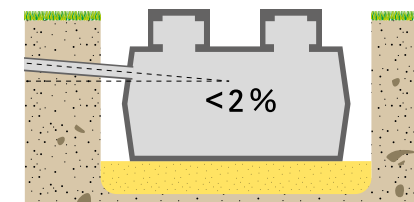
Respecter les distances minimales suivantes:

- à plus de 5 m de tout ouvrage fondé
- à plus de 3 m de toute limite séparative de voisinage
- à plus de 35 m d'un captage d'eau déclaré (sauf dérogation du Spanc)



Raccorder les produits entre eux en respectant les pentes:

- habitation > fosse: 2 % mini
- fosse > boîte répartition: 0,5 % mini
- tuyau d'épandage: jusqu'à 1 % maxi



Les systèmes de traitement par le sol en place ou reconstitué reçoivent les effluents prétraités:

Filières

- Tranchée d'épandage à faible profondeur
- Lit d'épandage à faible profondeur
- Filtre à sable vertical drainé
- Terte d'infiltration
- Filtre à sable vertical non drainé

## C ENTRETIEN DES DISPOSITIFS

L'entretien des ouvrages d'assainissement non collectif est un élément prépondérant au bon fonctionnement des installations: un système de traitement primaire insuffisamment entretenu risque de porter préjudice au système situé en aval.

Les modalités d'entretien des dispositifs de traitement primaire et secondaire concernent en particulier les éléments dans le tableau ci-après.

Toute opération de vidange fait l'objet d'un document attestant du travail effectué.

Produits	Objectifs de l'entretien	Action	Périodicité
Fosse septique	Éviter le départ des boues vers le traitement secondaire	Inspection et vidange des boues et des flottants <b>par un intervenant agréé</b>	Vidange tous les 4 ans minimum à adapter en fonction de la hauteur des boues
Préfiltre avec pouzzolane	Éviter son colmatage	Nettoyage au jet d'eau	2 fois par an
Bac dégraisseur	Éviter le relargage des graisses	Inspection, vidange, écrémage	2 fois par an
Boîte de bouclage et de collecte	Éviter toute obstruction et dépôt	Inspection et nettoyage si nécessaire	Inspection et nettoyage si boîte de bouclage et de collecte en charge
Ventilation	Garantir la durée de vie et éviter les nuisances olfactives	Vérifier que la ventilation s'effectue correctement	Surveillance régulière

À effectuer par le client ou par un intervenant extérieur

## Vidange

La vidange doit être faite lorsque le volume des boues atteint 50% du volume total de la fosse. La fréquence est environ tous les 4 ans.

### ■ Vidangeur agréé

La vidange de la fosse doit être réalisée:

- par une entreprise spécialisée, agréée par la préfecture,
- ou par le Spanc (service public d'assainissement non collectif) dans certains cas.

L'entreprise doit fournir un certificat qui sera présenté au Spanc en cas de contrôle du système d'assainissement non collectif.

### À NOTER

Il est également possible de prouver le bon entretien de l'installation par la présentation de la facture détaillée de ce qui aurait été réalisé.

### ■ Bordereau de vidange (tous les 4 ans environ)

Le vidangeur doit remettre au propriétaire un bordereau de suivi des matières de vidanges comportant:

- son nom ou raison sociale et le nom du vidangeur
- le numéro du département d'agrément (avec date de validité)
- l'identification du véhicule
- la date de la vidange

### ■ Les points à vérifier lors de la vidange

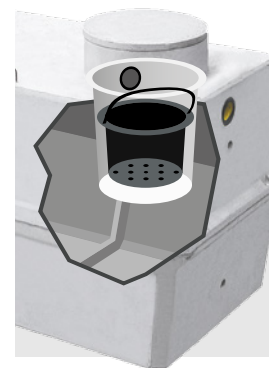
- Après la vidange, la fosse doit être très rapidement remise en eau pour éviter la compression du sol (l'écrasement de la fosse).
- Le vidangeur doit laisser un peu de boue au fond de la fosse au moment de la vidange. En effet, cette boue contient les bactéries d'épuration qui permet l'immédiate réactivation du traitement des eaux.

### ■ Les autres points à surveiller pour le bon entretien de la fosse

- Le préfiltre qui retient les particules de boues à la sortie de la fosse et évite le colmatage de l'installation. Il doit être vérifié tous les 2 à 3 mois et nettoyé 2 fois par an.
- Le bac dégraisseur doit être nettoyé tous les 6 mois environ.
- La ventilation

## Préfiltre

Le préfiltre est destiné à protéger l'ouvrage de traitement. Il permet de retenir les grosses particules solides pouvant s'échapper de la fosse, limitant ainsi le risque de colmatage des dispositifs en aval.



Toutes nos fosses sont équipées d'un préfiltre intégré. Le panier préfiltre contient un matériau filtrant: la pouzzolane. Le préfiltre doit rester accessible. Nos paniers sont en 2 parties, avec une partie amovible pour faciliter l'extraction et donc l'entretien.

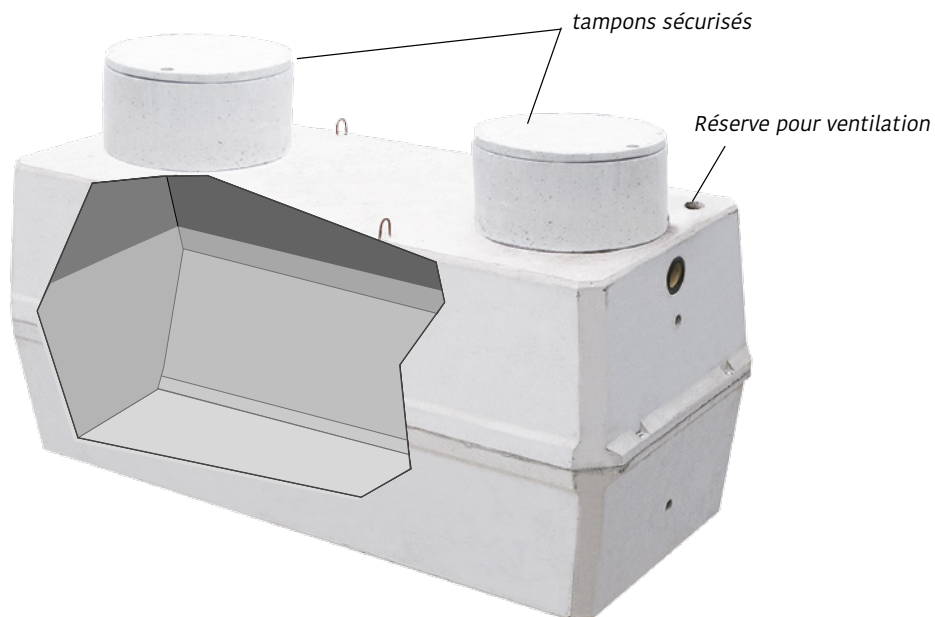


### La pouzzolane

Cette roche naturelle est constituée de projections volcaniques possédant une structure scoriacée et alvéolaire.

## A CUVE EAU DE PLUIE NON ÉQUIPÉE

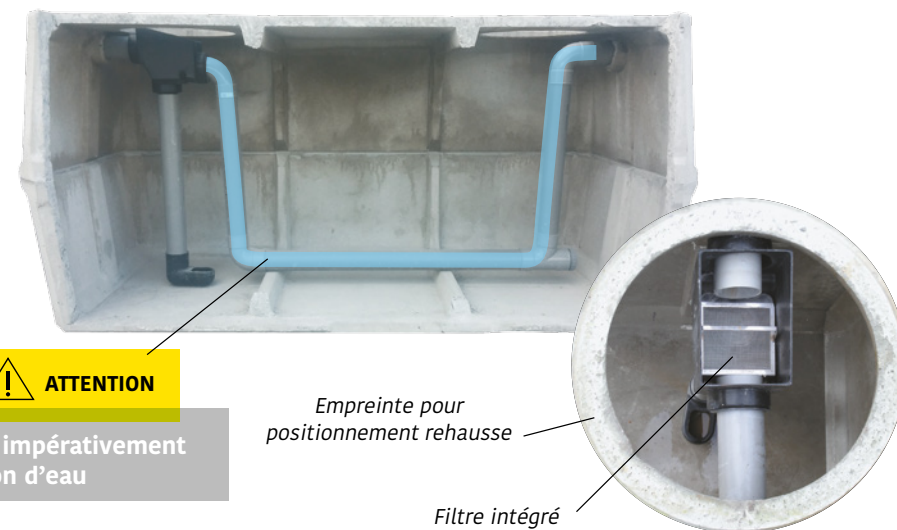
Un entretien par un **contrôle semestriel** permet de vérifier l'éventuel dépôt de boues dans la cuve.



## B SYSTÈME À FILTRE INTÉGRÉ “RÉCUP'O”

### Fonctionnement

Les eaux dégrillées pénètrent dans la cuve avec un minimum de remise en suspension des boues. Le siphon de sortie interdit la pénétration d'animaux dans la cuve.



### Entretien

L'utilisateur doit surveiller son installation et tenir un calendrier d'entretien. La fréquence sera déterminée en fonction du volume d'eau et de son environnement (feuillage, surface toiture...)

## OPTIONS

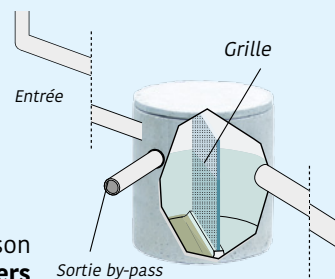
### PRÉFILTRE AVEC GRILLE INOX

#### Fonctionnement

Les eaux pénètrent dans la cuve en traversant éventuellement le panier “demi-lune” en option. Elles traversent ensuite la grille inox destinée à retenir les feuilles, brindilles et autres corps étrangers. L'eau est ensuite évacuée vers la cuve de stockage.

#### Entretien

Bien que le besoin d'entretien soit directement lié à son environnement, un **contrôle** et un **nettoyage réguliers s'imposent**.



Filtre en béton de hauteur 435 mm, diamètre 470 mm, poids 78 kg. Tampon épaisseur 40 mm, poids 20 kg. 3 trous, ø 100: 1 arrivée des eaux de gouttière, 1 sortie vers dispositif de stockage, 1 sortie by-pass. 1 grille inox 316 L perforée de trous ø 1 mm

### GESTIONNAIRE D'EAU DE PLUIE

(conforme à l'Arrêté du 21 août 2008 - JO n°5 du 29 août 2008)

Le gestionnaire surveille, contrôle et commande l'ensemble de l'installation garantissant ainsi une sécurité d'exploitation constante.

#### Kit de puisage

Un ensemble d'accessoires est livré avec le dispositif : tuyaux, sonde, interfaces...

 Se référer à la notice du fabricant

